



**Direction générale du territoire  
et du logement**

Avenue de l'Université 5  
1014 Lausanne  
www.vd.ch/dgtl

Cote :	31.2
Conservation :	0   1   2   3   4
<b>R</b>	<b>- 3 MAR. 2023</b>
Distrib :	

Municipalité  
de la Commune d'Arnex-sur-Nyon  
Sous-le-Village 3  
1277 Arnex-sur-Nyon

Personne de contact : Josette Niggeler  
T 021 316 24 54  
E josette.niggeler@vd.ch

Lausanne, le 2 mars 2023

**Mise à niveau (MAN) de la mensuration officielle  
Entreprise MAN-NT2-2023 Terre Sainte I**

Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux,

La Direction du cadastre et de la géoinformation vous informe qu'une opération de mise à niveau de la mensuration officielle commence sur votre commune.

À la suite d'une demande d'offre conforme à la loi sur les marchés publics, le Canton de Vaud a adjugé en février 2023 un mandat de mise à niveau de la mensuration cadastrale concernant les communes d'Arnex-sur-Nyon, Bogis-Bossey, Borex, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Commungny et Signy-Avenex: le périmètre de la zone construite concernée qui sera traité sur la votre figure sur le document ci-joint. Le géomètre adjudicataire des travaux est Madame Audrey Ueberschlag du Bureau d'études ROSSIER SA à Aubonne.

La mise à niveau concerne les thèmes cadastraux de la couverture du sol et des objets divers. Elle permet de traiter les objets qui évoluent naturellement ou dont l'évolution des normes implique une nouvelle modélisation. Les nouvelles surfaces de la couverture du sol sont obtenues par la mise à jour des limites de natures qui figurent sur le plan cadastral. La propriété foncière n'est pas concernée par cette opération qui est entièrement financée par la Confédération et le Canton.

Cette mise à jour effectuée par le mandataire sera intégrée en base de données cadastrale et les nouvelles surfaces de nature seront inscrites au Registre foncier. Dès lors, il sera possible de consulter le nouvel état sur le guichet cartographique cantonal

[www.geo.vd.ch](http://www.geo.vd.ch).

En fonction du déroulement des travaux planifiés sur 18 mois, le mandataire va intervenir à plusieurs reprises sur le terrain et un accès à certaines parcelles de propriétaires privés sera nécessaire. Un drone survolera le secteur dans le cadre de cette opération.

Afin d'informer les habitants de la commune sur ce travail et de faciliter les travaux de terrain, nous vous saurions gré de bien vouloir afficher la lettre et le plan ci-joints (pilier public, école, greffe municipal...).

D'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site de l'Etat de Vaud [www.vd.ch\dgtl](http://www.vd.ch\dgtl).

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

En vous remerciant d'ores et déjà de l'accueil favorable que vous donnerez à ce projet, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux, nos meilleures salutations.

Cyril Favre  
géomètre cantonal



**Annexes**

Avis aux habitants et propriétaires  
Périmètre concerné

**Copie**

Madame Audrey Ueberschlag, géomètre adjudicataire  
Monsieur Marc Pfeifer, conservateur du registre foncier de La Côte

## Commune d'Arnex-sur-Nyon

Limite de commune

MAN-NT2-2023 Arnex-sur-Nyon (1.6 ha)



0 35 70 140  
Mètres

Sources: Office fédéral de topographie  
et Géodonnées Etat de Vaud  
DCG - JNr, le 24 octobre 2022

